



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent quarante-neuvième session

Rome, 16-20 juin 2014

Rapport de la cent quinzième session du Comité du Programme (Rome, 26 – 30 mai 2014)

Résumé

Le Comité du Programme a examiné un certain nombre de questions ayant trait à l'évaluation, à la planification des programmes et à l'établissement des priorités, en particulier, les questions suivantes:

- a) Progrès réalisés dans l'exécution du Plan à moyen terme 2014-2017, cadre de résultats, priorités régionales et ajustements budgétaires découlant de la planification des activités et des gains d'efficience (par. 4)
- b) Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (par. 5)
- c) Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (par. 6-7)
- d) Évaluation du rôle joué par la FAO à l'appui de la production végétale (par. 8)
- e) Suite donnée à l'évaluation des activités de la FAO en matière de régimes fonciers et droits applicables à la terre et aux autres ressources naturelles et sur la question de l'accès à ces ressources (par. 9)
- f) Suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de politiques alimentaires et agricoles (par 10-11)
- g) Suite donnée à l'évaluation de l'intervention menée par la FAO en réponse aux inondations de 2010 au Pakistan (par. 12)

Le Comité porte ses conclusions et recommandations à ce sujet à l'attention du Conseil.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est prié d'approuver les conclusions du Comité du Programme ainsi que ses recommandations sur les questions relevant de son mandat.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Rakesh Muthoo
Secrétaire du Comité du Programme
Tél: +3906 5705 5987

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document.

Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mk576f

Table des matières

Pages

Introduction	3
Élection du Vice-Président pour 2014	3
Progrès réalisés dans l'exécution du Plan à moyen terme 2014-2017, cadre de résultats, priorités régionales et ajustements budgétaires découlant de la planification des activités et des gains d'efficience.....	3
Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.....	4
Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.....	5
Évaluation du rôle joué par la FAO à l'appui de la production végétale.....	6
Suite donnée à l'évaluation des activités de la FAO en matière de régimes fonciers, droits et accès, s'agissant de la terre et des autres ressources naturelles	6
Suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de politiques alimentaires et agricoles	6
Suite donnée à l'évaluation de l'intervention menée par la FAO en réponse aux inondations de 2010 au Pakistan.....	7
Autres questions	7

RAPPORT DE LA CENT QUINZIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME

Rome, 26 – 30 mai 2014

Introduction

1. Le Comité présente au Conseil le rapport de sa cent quinzième session, ci-après.
2. Outre la Présidente, Madame Cecilia Nordin van Gansberghe (Suède), étaient présents les représentants suivants des Membres:

M. R. Ayazi (Afghanistan)

M^{me} K. Boubekour (Algérie)¹

M. G. O. Infante (Argentine)

Mme N. Feistritz (Autriche)

M. E. Robinson (Canada)

M. Jingyuan Xia (Chine)

M. J. A. Carranza (Équateur)

M. A. G. Aseffa (Éthiopie)

M. V. Sharan (Inde)

M. R. Rajasekar (Nouvelle-Zélande)

M^{me} C. E. Grieder (Suisse)

M. H. Shoja'aadin (Yémen)¹

Élection du Vice-Président pour 2014

3. Le Comité a décidé à l'unanimité de reconfirmer M. Gustavo Infante (Argentine) à la vice-présidence du Comité du Programme pour l'année civile 2014.

Progrès réalisés dans l'exécution du Plan à moyen terme 2014-2017, cadre de résultats, priorités régionales et ajustements budgétaires découlant de la planification des activités et des gains d'efficience²

4. Le Comité s'est félicité des progrès accomplis quant au Plan à moyen terme (PMT) 2014-2017 après les ajustements du Programme de travail et budget (PTB) 2014-2015 approuvés par le Conseil à sa cent quarante-huitième session. Par ailleurs, il:
 - a) a reconnu la nature dynamique et évolutive du cadre de résultats, a fait remarquer qu'il était nécessaire de disposer de données de référence solides afin de pouvoir mettre au point des cibles mesurables, et a souhaité que l'on continue à affiner les indicateurs significatifs utilisés aux fins du suivi et de l'établissement de rapports;
 - b) a demandé que l'on rédige, en vue de la session du Conseil qui allait avoir lieu, une note succincte décrivant les liens entre les objectifs, les résultantes, les produits, les indicateurs et les cibles et permettant ainsi de mieux comprendre les obligations redditionnelles quant à l'obtention des résultats;
 - c) s'est félicité de la consolidation programmatique découlant de la planification des activités, et des modalités d'exécution mises en place;
 - d) a encouragé la FAO à intensifier les efforts visant à mettre en œuvre le PMT 2014-2017 et le PTB 2014-2015 et a rappelé que les partenariats étaient importants à cet égard;
 - e) a fait remarquer qu'il était nécessaire de maintenir une continuité dans la direction stratégique de l'Organisation afin que le Cadre stratégique révisé ait un effet maximal;

¹ Observateur sans droit de parole.

² PC 115/2 – FC 154/9.

- f) s'est réjoui du recensement des priorités régionales et de l'approbation, lors des conférences régionales tenues en 2014, des 15 initiatives régionales contribuant à la réalisation des objectifs stratégiques;
- g) s'est prononcé en faveur des initiatives régionales au vu de leur rôle en tant que mécanismes d'exécution permettant à la FAO d'avoir un véritable effet selon un calendrier déterminé au niveau des pays, ainsi qu'en matière de mobilisation de ressources extrabudgétaires dans le contexte des 11 domaines de mobilisation de ressources de l'Organisation;
- h) a souligné qu'il était important que la mise en œuvre des initiatives régionales réponde aux priorités et besoins spécifiques des régions et sous-régions concernées, tout en rappelant qu'il fallait veiller à ce que ces initiatives s'articulent de façon cohérente avec les objectifs stratégiques;
- i) a insisté sur l'utilité du partage de la mise en commun des expériences entre les différentes régions, comme dans le cas des travaux sur les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial;
- j) a demandé que le Conseil tienne compte des contributions de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord et des rapports des autres conférences régionales;
- k) enfin, a estimé qu'il fallait poursuivre les efforts de décentralisation, notamment en ce qui concerne le champ d'action des bureaux décentralisés, et tenir compte des recommandations acceptées qui découlent des évaluations des bureaux régionaux et sous-régionaux.

Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Asie et le Pacifique³

5. Le Comité s'est félicité de cette évaluation bien conçue ainsi que de la réponse positive de la Direction, et:

- a) a accueilli favorablement les efforts de décentralisation consentis par l'Organisation et noté leur importance pour l'obtention des résultats et d'impacts significatifs dans la région;
- b) a préconisé que l'on continue à effectuer des analyses et à prendre des mesures en rapport avec la décentralisation, y compris s'agissant de la couverture des bureaux de pays;
- c) a souligné l'importance de liens de travail clairs entre les bureaux à tous les niveaux - mondial, régional et national;
- d) a rappelé que le suivi du renforcement des capacités des ressources humaines, de la parité hommes-femmes et du moral des collaborateurs était nécessaire pour permettre une exécution efficace;
- e) a souligné qu'il importait que le Bureau régional et les bureaux de pays s'investissent pleinement et en temps opportun auprès des agents de contrepartie des administrations nationales, y compris par au moyen de réunions interministérielles, et des partenaires, s'agissant de formuler et de mettre en œuvre des cadres de programmation par pays;
- f) a encouragé l'établissement de partenariats avec les organisations économiques régionales et sous-régionales et d'autres organisations, les institutions financières internationales, les organismes intergouvernementaux, la société civile et le secteur privé;
- g) a réitéré l'importance de la coopération Sud-Sud et notamment de la coopération triangulaire dans la région;
- h) a encouragé l'Organisation à prêter une attention particulière aux défis auxquels étaient confrontés les États insulaires du Pacifique.

³ PC 115/3; PC 115/3 Sup.1.

Évaluation du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes⁴

6. Le Comité a réservé un accueil favorable à l'évaluation, en particulier à l'étude quantitative de l'efficacité et de l'efficience, et s'est félicité de la réaction positive de la Direction. Le Comité:

- a) s'est réjoui du fait que la mise en œuvre des recommandations avait déjà commencé;
- b) a apprécié les efforts de décentralisation consentis par la FAO et noté leur importance pour l'obtention de résultats et d'effets significatifs dans la région;
- c) a préconisé que l'on continue à effectuer des analyses et à prendre de nouvelles mesures en rapport avec la décentralisation;
- d) a souligné l'importance de liens de travail clairs entre les bureaux à tous les niveaux – mondial, régional et national;
- e) a souligné le rôle clé joué par les Gouvernements Membres dans la formulation et la mise en œuvre de Cadres de programmation par pays et s'est félicité des travaux réalisés par les groupes interministériels en la matière;
- f) a insisté sur le fait que le Bureau régional et les bureaux de pays devaient s'engager de façon forte et en temps utile auprès des agents de contrepartie des administrations nationales et de leurs partenaires, notamment la société civile et le secteur privé, s'agissant de formuler et de mettre en œuvre les cadres de programmation par pays (CPP);
- g) a constaté que le suivi de l'efficacité des activités de la FAO concernant les Cadres de programmation par pays dans la région était utile;
- h) a reconnu l'importance croissante des pays à revenu intermédiaire de la région, du point de vue de la coopération Sud-Sud, et a souligné la contribution de la FAO à cet égard;
- i) a noté qu'il convenait néanmoins d'apporter le soutien voulu aux pays à revenu intermédiaire afin qu'ils puissent répondre à leurs propres besoins en matière de développement;
- j) a rappelé l'importance des travaux menés par la FAO dans la région s'agissant de la sécurité alimentaire et de l'accès aux denrées alimentaires, conformément aux recommandations de la Conférence régionale;
- k) a souligné qu'il fallait s'employer activement à prendre pleinement en compte les questions de parité hommes-femmes, y compris dans les Cadres de programmation par pays;
- l) a fait valoir qu'il convenait d'organiser de façon plus rationnelle l'équité hommes/femmes dans les bureaux régional et de pays.

7. Le Comité a dit attendre avec intérêt le document de synthèse des cinq évaluations portant sur les bureaux régionaux et sous-régionaux, qui serait présenté à la Conférence en 2015. À ce sujet, le Comité:

- a) a suggéré que le document de synthèse recense les questions essentielles ayant trait à la décentralisation qui sont communes à toutes les régions;
- b) a souhaité que ce document soit tourné vers l'avenir, en particulier pour ce qui est des nouvelles mesures relatives à la décentralisation, qui visent à améliorer l'appui que la FAO prête à ses Membres;
- c) a dit attendre avec intérêt les avis de la Direction sur les questions soulevées dans le document de synthèse.

⁴ PC 115/4; PC 115/4 Sup.1.

Évaluation du rôle joué par la FAO à l'appui de la production végétale⁵

8. Le Comité a accueilli favorablement cette évaluation exhaustive et stimulante ainsi que la réponse rigoureuse de la Direction et a demandé que les recommandations formulées dans les futurs rapports d'évaluation portent sur une seule question. Le Comité:

- a) a été sensible aux raisons pour lesquelles la Direction n'acceptait pas la recommandation 1, tout en faisant observer la nécessité de concilier, d'une part, les besoins en matière de compétences techniques liées à la production végétale sur le terrain et, d'autre part, le maintien d'une masse critique au niveau mondial;
- b) a reconnu le rôle important de la FAO en tant qu'intermédiaire neutre, rôle qui devait être préservé, ainsi que sa capacité d'offrir une tribune à toutes les parties prenantes conformément aux indications données par ses organes directeurs;
- c) a pris acte du rôle important que les technologies reposant sur des fondements scientifiques peuvent jouer pour relever les défis que pose l'agriculture durable;
- d) a noté l'insuffisance des ressources qui faisait obstacle à la mise en œuvre de la recommandation 5 et a demandé à la Direction d'élaborer un document d'approfondissement;
- e) a encouragé l'établissement de partenariats plus stratégiques en relation avec la recommandation 6;
- f) a souligné l'importance des considérations de parité hommes-femmes.

Suite donnée à l'évaluation des activités de la FAO en matière de régimes fonciers, droits et accès, s'agissant de la terre et des autres ressources naturelles⁶

9. Le Comité s'est félicité des informations fournies et a noté que les travaux relatifs aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale étaient en bonne voie. Le Comité:

- a) s'est rangé à l'opinion selon laquelle les Directives volontaires étaient intégrées dans les travaux de la FAO en tant que thème transversal;
- b) s'est réjoui des activités de diffusion des Directives volontaires que la FAO menait auprès des États Membres, à Rome comme ailleurs;
- c) a souligné qu'il était important d'intégrer les Directives volontaires dans les travaux du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, notamment ceux portant sur le Programme d'action;
- d) a fait remarquer qu'il convenait d'intensifier les efforts de mobilisation de ressources en vue de mettre en commun des informations et de tirer des enseignements, de renforcer les capacités et d'améliorer la cohérence des politiques, ainsi que de poursuivre les activités de sensibilisation;
- e) a insisté sur le fait qu'il était important de collaborer avec la société civile et le secteur privé;
- f) a souligné la nécessité d'un suivi effectif;
- g) a dit attendre avec intérêt les comptes rendus futurs de la situation.

Suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de politiques alimentaires et agricoles⁷

10. Le Comité s'est félicité de la communication des informations récentes, et il:

- a) a pris acte de l'importance des activités en matière de politiques alimentaires et agricoles menées par la FAO pour la réalisation de ses buts et objectifs, ainsi que dans ses programmes de sensibilisation;

⁵ PC 115/5; PC 115/5 Sup.1.

⁶ PC 115/6.

⁷ PC 115/7.

- b) s'est dit satisfait du cantonnement de ressources destinées aux publications phares et aux organes créés en vertu des articles VI et XIV;
 - c) s'est félicité de l'utilisation des cadres de programmation par pays (CPP) pour l'identification des éléments pour lesquels un appui doit être apporté;
 - d) a invité à poursuivre le renforcement des capacités d'élaboration de politiques de l'Organisation, tant au Siège qu'au niveau des pays;
 - e) enfin, a noté la création d'une unité chargée de la gouvernance et de l'appui aux politiques au sein du Département du développement économique et social, et d'équipes pluridisciplinaires ayant pour fonction de soutenir notamment la mise en place d'une culture de la responsabilité et de l'évaluation de l'impact.
11. Le Comité a demandé qu'un organigramme mis à jour soit mis en ligne sur le site internet de la FAO le plus rapidement possible.

Suite donnée à l'évaluation de l'intervention menée par la FAO en réponse aux inondations de 2010 au Pakistan⁸

12. Le Comité a réservé un accueil favorable au rapport de suivi de la Direction et il:
- a) s'est félicité de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation qui aident ses Membres à renforcer la résilience face aux menaces et aux crises;
 - b) a encouragé l'Organisation à continuer de prêter une attention particulière aux capacités du personnel et au déploiement de la palette de compétences adaptée aux situations de catastrophe.

Autres questions

13. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

⁸ PC 115/8.